



# CHANTIERS BASSE-VILLE

## INFORMATION AUX PARENTS D'ENFANTS QUI SE RENDENT AU COLLÈGE DE VAUVILLIERS

Bulletin du 22 janvier 2026

### Rénovation des infrastructures souterraines au faubourg Philippe-Suchard

Comme vous l'avez remarqué, les travaux pour le remplacement des infrastructures communales ont repris dès le lundi 19 janvier 2026. La rue a été à nouveau fermée à la circulation dans le but de réaliser rapidement les fouilles dans ce secteur. Seul les bus de CarPostal, les Services publics et les véhicules d'urgence peuvent circuler dans cette zone en chantier.

### Zone du collège de Vauvilliers

Depuis le 21 octobre dernier, le nombre de places de stationnement du parking de Vauvilliers a été réduit afin de permettre le démarrage des travaux préparatoires liés à l'installation du collège provisoire. **Le parking sera totalement inaccessible du 30 janvier au 30 mars 2026**, en raison de la livraison des conteneurs destinés à construction du collège provisoire, qui sera utilisé pendant toute la durée de la rénovation du collège de Vauvilliers. Une zone de « **dépose-minute et de giration** » est aménagée pour les parents accompagnant leurs enfants en voiture.

La Commune est consciente que cette réalité va impacter les habitudes des automobilistes concernés. Les personnes utilisant habituellement ces places de stationnement sont donc priées de s'organiser en conséquence, en privilégiant notamment les déplacements à pied.

**Nous remercions également les parents d'élèves concernés de respecter les dispositions mises en place et de ne pas empiéter sur le domaine privé, notamment en stationnant sur des places privées signalées en jaune.**

### Zone de l'avenue du Collège

Les travaux se poursuivent actuellement en direction du centre-ville par la réalisation d'une fouille destinée à la pose d'une batterie de tubes électriques.

### Collège de Vauvilliers, cheminement des écoliers et écolières Point de rencontre matinal Am Stram Miam (ASM2)

Afin de sécuriser le chemin des enfants se rendant à la structure d'accueil parascolaire ASM2, une double rangée de barrières de chantier rouges et blanches a été installée entre le bas du chemin des Repaires et le passage piétons menant au parking actuel de Vauvilliers.

Des agents de la sécurité publique communale seront ponctuellement présents sur place, en soutien à la personne assurant la patrouille scolaire, afin de s'assurer du bon déroulement de l'arrivée des automobilistes, des enfants, des éventuels cyclistes et du personnel des différents chantiers. **Nous encourageons vivement les déplacements à pied pendant toute la durée des travaux.**

Un **point de rencontre matinal** sera très prochainement remis en place par la direction de l'accueil parascolaire ASM2 pour les enfants s'y rendant le matin, avant le début de l'horaire scolaire. Ce point de rencontre sera signalé par un panneau sur pied, situé à proximité de l'arrêt du bus, matérialisé par un rond bleu sur le croquis annexé.

Le personnel éducatif d'ASM2 sera présent chaque matin à **07h15** et à **07h45** afin d'accueillir les enfants et les accompagner à pied, en deux trajets distincts, jusqu'au bâtiment rouge ASM2. Une information détaillée sera transmise prochainement par la direction de la structure d'accueil.

Le présent document sera transmis à la direction et aux enseignant.e.s de CESCOLE ainsi qu'aux parents des élèves de Boudry (Vauvilliers et Esserts) via **Pronote**.

Le Conseil communal remercie la population et les personnes concernées de bien vouloir respecter les dispositions ci-dessus, et salue leur compréhension face aux différents changements d'habitudes occasionnés par ces indispensables travaux.

**Annexe : plan zone de Vauvilliers**

**Contacts :**

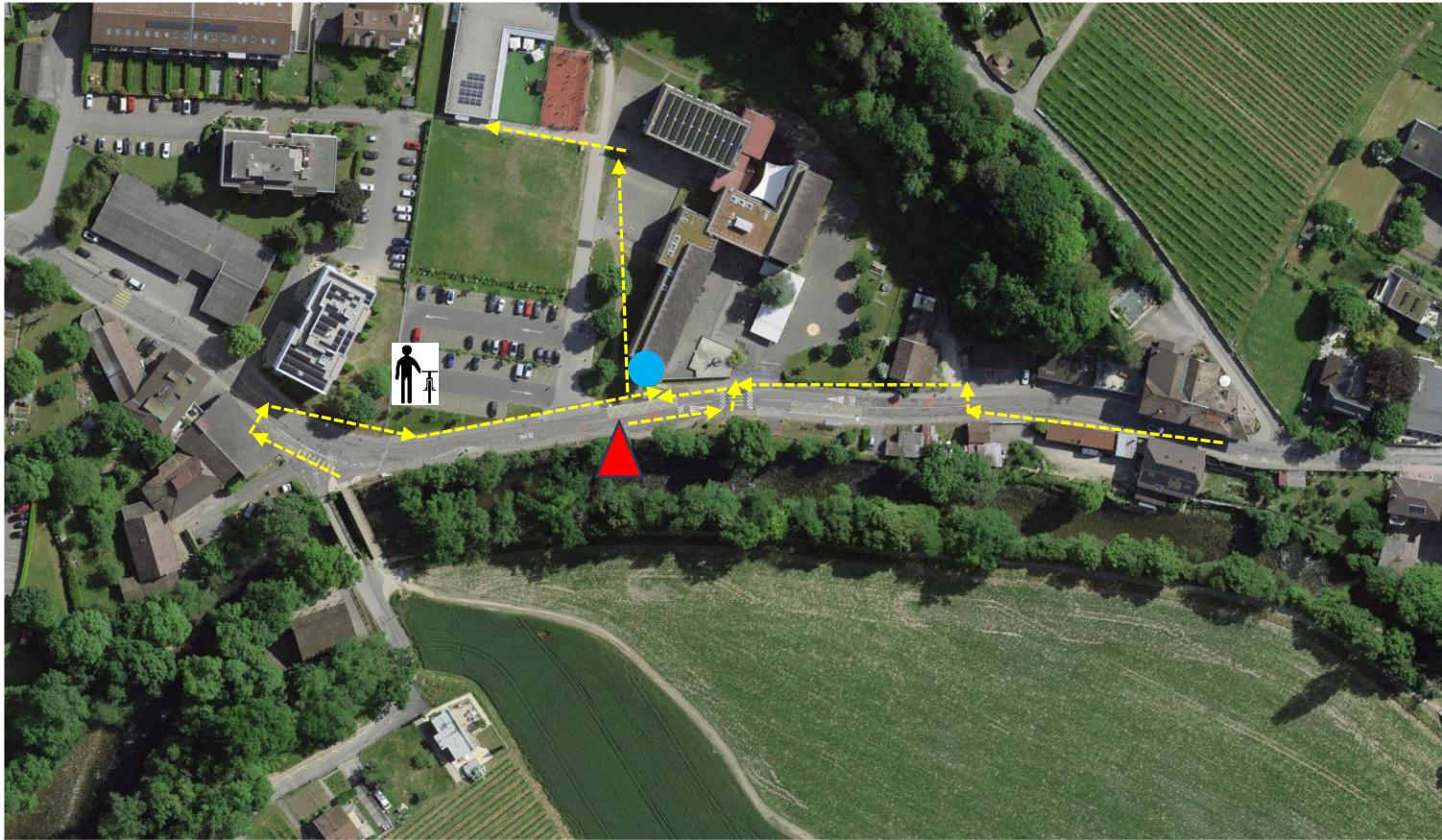
**M. Fabio Pagani**, Responsable des Travaux publics, 032 886 47 81

**M. Pascal Chapuisod**, Conseiller communal, Directeur des Travaux publics

**Mme Anne Macherel Rey**, Conseillère communale, Directrice de Enfance et Formation, Parascolaire

Boudry, le 22 janvier 2026

Le Conseil communal



### Légende :



Zone « **Dépose-minute** » pour les parents



Point de rendez-vous Am Stram Miam (à 07h15 et à 07h45)



Cheminement à pied écoliers et écolières

Zone « **pied-à-terre** » pour les cyclistes